

Conseil de Paris
Séance des 5, 6 et 7 juillet 2010

Voeu présenté par Annick Lepetit, Patrick Klugman, Isabelle Gachet et les élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés, relatif au soutien aux projets de développement du collège Boris Vian

Considérant qu'au cours des années précédentes, le collège Boris Vian a connu de fortes tensions, notamment des incidents aux abords de l'établissement l'an dernier, sans disposer pour autant de moyens suffisants pour y faire face,

Considérant notamment qu'en l'espace de deux ans, sur décision du rectorat, le collège a fermé deux classes,

Considérant l'arrivée d'un nouveau principal à la rentrée 2009, qui a refondé le projet d'établissement autour de l'équipe en place et engagé une nouvelle dynamique au sein du collège qui recueille l'adhésion de la communauté scolaire et des parents d'élèves,

Considérant qu'après un diagnostic approfondi, le principal du collège Boris Vian propose d'ouvrir une classe à horaire aménagé dans les années à venir et à titre expérimental une section musique dès la rentrée 2010 afin d'enrichir l'offre scolaire dans son établissement et attirer de nouvelles familles,

Considérant que le rectorat n'a pas retenu la candidature du collège au programme « Dix mois d'Ecole et d'Opéra » susceptible de développer les pratiques culturelles au sein de l'établissement, qu'il n'a toujours pas donné une suite favorable à l'embauche de nouveaux assistants d'éducation pour assurer la surveillance des élèves au sein de l'établissement,

Considérant la politique de dérogation du rectorat qui met à mal la mixité au sein des collèges parisiens et fragilise un peu plus leurs dotations puisque ces dernières sont calculées sur la base des effectifs et qu'il convient, au contraire, de redistribuer les moyens en faveur des établissements moins favorisés,

Considérant le vœu déposé en ce sens par les élus de gauche en février 2009, adopté par la majorité du conseil de Paris,

Considérant les interventions de Mme C. Brossel, adjointe au Maire de Paris chargée de la vie scolaire et de la réussite éducative, et celle de Mme Lepetit, députée de la 17^{ème}

circonscription, pour demander que le rectorat veille à limiter les dérogations à l'avenir et appuie les projets de valorisation du collège souhaités par le nouveau principal,

Sur proposition de Annick Lepetit, Patrick Klugman, Isabelle Gachet et des élus Socialistes, Radical de Gauche et apparentés, le Conseil de Paris émet le vœu que le Maire de Paris :

- saisisse également le rectorat pour demander une stricte limitation des dérogations à la rentrée 2010, l'octroi d'un assistant d'éducation supplémentaire au collège et le soutien des initiatives prises par le principal

- continue et accentue son soutien aux projets et voyages éducatifs construits par les équipes enseignantes du collège